

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

ORDRE DU JOUR

REÇU A LA PRÉFECTURE

- Approbation PV 80 du 28 avril 2025
- Taxe de séjour et déclaration des hébergements : point par Camille Vaxelaire **27 JUIN 2025**
- Tellure : chiffres, animations et audit financier
- Point d'étape « Féeries de Noël »
- Points divers

DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT »

Séance du 16/06/2025

Membres votants titulaires représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Luc FRECHARD, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Régine ORSATI, Louis BERGER

Membres délégués suppléants représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :

Nathalie ROUSSEL, Noëlle HESTIN, Thomas GOETTELMMANN, Maud PETITDEMANGE, Rémy VOINSON, Gérard FREITAG

Membres représentants titulaires des socio-professionnels :

Jean-Louis BORMANN, Guillaume RUCH, Thomas BELLICAM, Séverine KIEFFEL, Gérard DELACOTE

Membres représentants suppléants des socio-professionnels :

Armelle WILLEMEN, Joseph GAUTHIER, Roland QUINCIEU, Catherine MALECKI, Cathy MENDEZ

Participent aux délibérations :

5 membres élus communautaires :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Marc BURRUS, Gérard FREITAG, Jean-Luc FRECHARD

5 membres issus du secteur socio-professionnel :

Gérard DELACOTE, Thomas BELLICAM, Roland QUINCIEU, Cathy MENDEZ, Séverine KIEFFEL

Excusés :

Denis PETIT, Régine ORSATI, Louis BERGER, Thomas GOETTELMMANN, Jean-Louis BORMANN, Joseph GAUTHIER, Catherine MALECKI

Secrétaire de séance : Anne MEYER

Gaëlle SKOCIBUSIC, Présidente de l'OTVA, prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle accueille Cathy MENDEZ comme nouveau membre du Comité Directeur.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

POINT EP30/2025

APPROBATION DU PV 80 du 28/04/2025

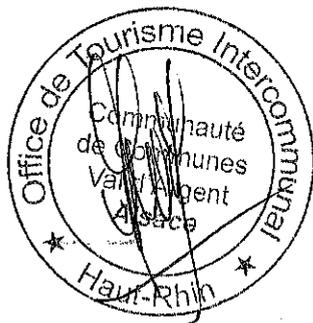
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 avril 2025.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 80 du 28/04/2025 à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 25/06/2025

La Directrice



REÇU A LA PREFECTURE

27 JUIN 2025

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025 REÇU A LA PRÉFECTURE

POINT EP31/2025

TAXE DE SEJOUR ET DECLARATION DES HEBERGEURS : POINT PAR CAMILLE VAXELAIRE

27 JUIN 2025

Camille VAXELAIRE présente la gestion et le suivi de la taxe de séjour Dans le Val d'Argent. Cette intervention vise à faire un état des lieux des missions en cours, des outils mobilisés, des difficultés rencontrées, ainsi que des évolutions législatives récentes.

1. Missions principales

Les principales actions menées dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour sont les suivantes :

- Accompagnement des hébergeurs dans leurs démarches déclaratives,
- Suivi régulier des déclarations et des paiements effectués,
- Animation et mise à jour de la plateforme de télécollecte,
- Analyse des données collectées et reporting auprès des Instances concernées.

2. Outils utilisés

Plusieurs outils sont mobilisés pour assurer ces missions :

- **La plateforme Nouveaux Territoires**, interface utilisée par les hébergeurs pour effectuer leurs déclarations,
- **Le guide du nouvel hébergeur**, outil d'accompagnement pour les nouveaux entrants,
- **Des tableaux de suivi internes**, permettant une gestion administrative et un contrôle des flux de déclarations et paiements.

3. Fonctionnement de la plateforme de télécollecte

La plateforme **Nouveaux Territoires** est un outil central dans le dispositif :

- Elle offre une **interface déclarative simplifiée** pour les hébergeurs,
- Les **calculs sont automatisés** selon les typologies d'hébergement et périodes,
- Des **relances automatiques, alertes** et un **historique des déclarations** permettent un suivi facilité.

Avantages :

- Gain de temps significatif,
- Centralisation des données.

Limites constatées :

- Déphasage entre les **dates de clôture** de la plateforme et celles de la régie communautaire,
- **Écarts entre les chiffres** issus de la plateforme et ceux observés en comptabilité.

4. Actions d'accompagnement

Plusieurs outils et dispositifs sont en place pour accompagner les hébergeurs :

- **Un guide du nouvel hébergeur.**
- **Des permanences et rendez-vous individualisés** pour un accompagnement personnalisé,
- **Des campagnes de sensibilisation** pour rappeler les obligations légales et inciter à la régularisation des situations.

5. Évolutions légales récentes

La loi du 19 novembre 2024, dite loi Le Meur, introduit de nouvelles obligations :

- Enregistrement obligatoire de tous les meublés touristiques via un **téléservice dédié**,
- Pour les collectivités : nécessité de mettre en œuvre ce dispositif d'enregistrement,
- Pour les hébergeurs : de **nouvelles démarches administratives**, qui nécessitent un **accompagnement renforcé**.

Ces évolutions posent également des enjeux en matière de contrôle et de régulation de l'offre touristique.

6. Difficultés rencontrées

- **Défaillances déclaratives** : retards, oublis ou absences de déclaration/paiement ; cas de **fausses déclarations** (nombre de nuitées sous-estimé),
- **Problèmes liés à la régie** : décalage dans les clôtures comptables et désynchronisation des données de recouvrement.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

REÇU À LA PRÉFECTURE

7. Chiffres clés

- Recettes annuelles de la taxe de séjour :
 - 2022 : 64 572 €
 - 2023 : 65 586 €
 - 2024 : 67 133 €
- Saisonnalité marquée entre juin et septembre, en lien direct avec la fréquentation touristique
- Nombre d'hébergeurs déclarants : 157
- Nombre d'hébergements actifs : 210

27 JUIN 2025

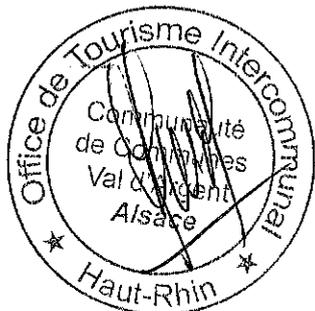
Jean-Luc FRECHARD suggère d'explorer la piste du classement en communes touristiques. La demande doit être déposée, soit par la commune, soit par l'EPCI, en Préfecture pour instruction.

Jean-Marc BURRUS souhaite que cette information fasse l'objet d'un article dans le journal intercommunal.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** de la présentation de la gestion et du suivi de la taxe de séjour, et de ses évolutions à venir.

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 25/06/2025
La Directrice



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

REÇU A LA PRÉFECTURE

27 JUIN 2025

POINT EP32/2025

TELLURE : CHIFFRES, ANIMATIONS ET AUDIT FINANCIER

Anne MEYER fait le point de l'activité du Parc TELLURE.

Chiffres

Comparatif des chiffres au 31 mai 2025 par rapport au 31 mai 2024, depuis l'ouverture :

- Fréquentation : +5%
- Chiffre d'affaires : -2%

Focus mois de juin : état au 15 juin 2025 par rapport au 15 juin 2024 :

- Fréquentation : +30 %
- Chiffre d'affaires : -10%

Questionnaire de la typologie des clientèles (environ 600 personnes interrogées) :

- Durée de séjour : **65,1%** juste le temps de la visite de TELLURE / **18,1%** >48h / **9,6%** -24h / **7,2%** 24-48h
- Connaissance du site : **54,2%** réseaux sociaux / **19,4%** bouche à oreilles-recommandation / **11,2%** affichage 4x3 / **8,8%** presse / **1,7%** passage à l'OT / **0,5%** invitations / **0,2%** ex-aequo salons & hébergeurs / **3,8%** autres
- Clients : **68,4%** famille / **24%** couple / **4,2%** seul / **5,3%** autres

Un test est en cours pour proposer des visites à heures fixes.

Animations

- Concours de dessin TELLURE ET SON UNIVERS FANTASTIQUE ET HISTORIQUE du 25 avril au 15 juin.

La 1^{ère} partie du concours correspondant à la réalisation et transmission des dessins a pris fin hier. Les dessins seront exposés du 1^{er} juillet au 31 août à TELLURE et les visiteurs estivaux sont invités à voter pour leur œuvre préférée. Une trentaine de dessins ont été réalisés et transmis.

- Événement TELLURE ET SON MONDE FANTASTIQUE – 14 et 15 juin

Visites théâtralisées dans la mine avec le concours du service du Patrimoine de la CCVA.

Accueil d'une quinzaine d'exposants sur les thématiques des jeux, jeux de rôle, univers médiéval et fantastique.

Nicolas KEMPF, auteur du « Petit peuple des mines » était présent samedi pour dédicacer ses livres.

1^{ère} édition qui a attiré davantage de public dimanche que samedi. Au total plus de 150 participants aux visites.

Audit financier / étude d'impact.

CIGAC : le tableau de bord est en cours de finalisation

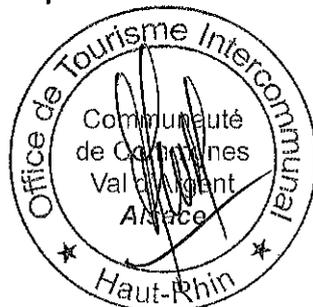
Bureau de la coordination interministériel et de l'appui territorial / DRFIP : une visioconférence est prévue dans la semaine pour lancer la démarche.

Le Comité Directeur, **PREND ACTE** du démarrage de l'activité de TELLURE et de l'état d'avancement de l'audit financier.

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 25/06/2025

La Directrice



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

POINT EP33/2025

POINT D'ETAPE « FEERIES DE NOEL »

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer le programme des Féeries de Noël :

Vendredi 28 novembre :

Passage du Mobigoutte avec son équipage de lutins dans les écoles de la vallée pour annoncer l'illumination du sapin de Noël le soir même à Sainte-Marie -aux-Mines et la venue du Père Noël le week-end. Ouverture bar du Tiers-lieu lors de l'illumination du sapin.

Samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre :

Chalets place Keufer, rue Narbey et place des Tisserands

Place Keufer : Lumberjack propose une buvette et petite restauration (burgers) en échange de la décoration de la place et du rond-point du marché couvert ainsi que de la mise en place de la signalétique et du chemin de lumières. Présence de chalets.

Ancien OT (86 rue Wilson) : accueil d'exposants en intérieur.

Tiers-lieu : possibilité d'accueillir une dizaine d'exposants sous le préau et dans un box. Quelques exposants ainsi que des animaux (lapins, cochons d'inde...) sont déjà prévus sur place.

Rue Narbey : installation de chalets et chemin de lumières.

Place des Tisserands : vente des Missions, chalets, vente de sapins de Noël, la pâtisserie Hana propose une buvette et petite restauration (Männle) en échange d'animations (Père Noël, maquillage pour enfants, balades à cheval). Sous le marché couvert, une dizaine de jeux (Rigol'jeux) ainsi que des chorales et saynettes de Noël.

Le Comité Directeur, **PREND ACTE** de l'offre et du calendrier des événements programmés par TELLURE et **VALIDE** les activités à venir.

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 25/06/2025

La Directrice



REÇU À LA PRÉFECTURE

27 JUIN 2025

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

PROCES – VERBAL de réunion du 16/06/2025

POINT EP34/2025

POINTS DIVERS

Les rapports d'activités 2024 ont été corrigés pour la présentation en Conseil de Communauté le 12 juin dernier.

Evolution du site web de la carte d'hôtes à l'échelle du PETR

Le site web est alimenté grâce à la base de données LEI utilisée par tous les OT alsaciens.

L'éditeur de PDF va changer au niveau régional, ce qui implique un passage du site à Wordpress.

Par ailleurs, le Grand Ried a récemment rejoint l'offre de carte d'hôtes et doit être intégré au site web.

Dans un second temps, la carte d'hôtes pourra être générée en amont et dématérialisée, ce qui permettra de faire des statistiques plus fines quant à son utilisation.

Le coût total représente 5 544 € pour les 4 OT, soit 1 386 € par OT.

Participation à l'EXPO DU VELO, Strasbourg, 27-28 septembre 2025

Salon spécialisé dans les offres cyclotouristiques, 5 000 visiteurs, 70 exposants.

Présence des 4 OT du PETR sur l'espace Alsace à Vélo de 36m².

Coût total du stand : 287,50 € par OT pour 2 comptoirs partagés.

Reportage France 2

Une équipe de France 2 est venue tourner un reportage sur le Val d'Argent les 11 & 12 juin.

Il sera diffusé le 27 juin lors du journal de 13h (sauf imprévu) avec potentiellement un duplex depuis Minéral et Gem (à confirmer).

Le reportage porte sur la randonnée au col des Bagenelles, la ferme-auberge de la Graine-Johé, et Tellure - visite classique et via Ferrata

Accueil d'une stagiaire pour un inventaire minéralogique à TELLURE

L'ASEPAM a proposé à TELLURE d'accueillir une étudiante pour un stage d'un mois à compter du 23 juin 2025, ayant pour objet de poursuivre l'inventaire minéralogique de ses collections.

La stagiaire est placée sous l'autorité de Pierre FLUCK.

Prochains Comités Directeur

- Lundi 1^{er} septembre 2025 à 16h
- Lundi 13 octobre 2025 à 16h

Le Comité Directeur **PREND ACTE** des points divers évoqués.

Plus personne ne prenant la parole la séance est levée à 18h30

RECUEILLI
LA PRÉFECTURE
27 JUIN 2025

Pour extrait conforme,
La Directrice

Rendu exécutoire par l'envoi en Préfecture le 25/06/2025

La Directrice



